

REGION DE KOULIKORO

=====

DIRECTION REGIONALE DES DOMAINES
ET DU CADASTRE DE KOULIKORO

=====

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

=====

CONTRAT DE BAIL AVEC PROMESSE DE VENTE APRES MISE EN VALEUR
N° 14 - 001 DND/DRDC

IDENTIFICATION DES PARTIES :

Entre les soussignés :

Le Directeur Régional des Domaines et du Cadastre, représentant le Directeur National des domaines et du Cadastre, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, en vertu des dispositions de l'Ordonnance n°00-027/P-RM du 22 mars 2000 portant Code Domanial et Foncier, modifiée et ratifiée par la Loi n°02-008 du 12 février 2002, modifiée par la Loi n° 2012-001 du 10 janvier 2012 et de ses textes d'application,

D'une part,

Et

Monsieur Birama DIALLO

Né Vers 1962 à Blendio C/Sikasso.

Fils de Namakoro et de feue Gnimé DIABATE

Profession Economiste

Adresse Bamako Daoudabougou rue 245 porte 225 chez lui même

Titulaire de la Carte d'Identité 10130/1^{er} A délivrée le 17/07/2013 à Bamako

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DU BAIL

Le Directeur Régional des Domaines et du Cadastre ès-qualités, donne à bail avec promesse de vente après mise en valeur à Mr Birama DIALLO qui accepte et déclare bien connaître la parcelle de terrain n° GE d'une superficie de 41a 41ca sise à N'Tabacoro, Cercle de Kati objet du titre foncier n° 88318, conformément à l'avant-projet ci-joint et dont le coût d'investissement ne peut être inférieur à par mètre carré.

